



RAPPORT DE SITUATION DE L'ÉPIDÉMIE DU CHOLÉRA AU TCHAD

N°001

Période du 21 au 24 Juillet 2025

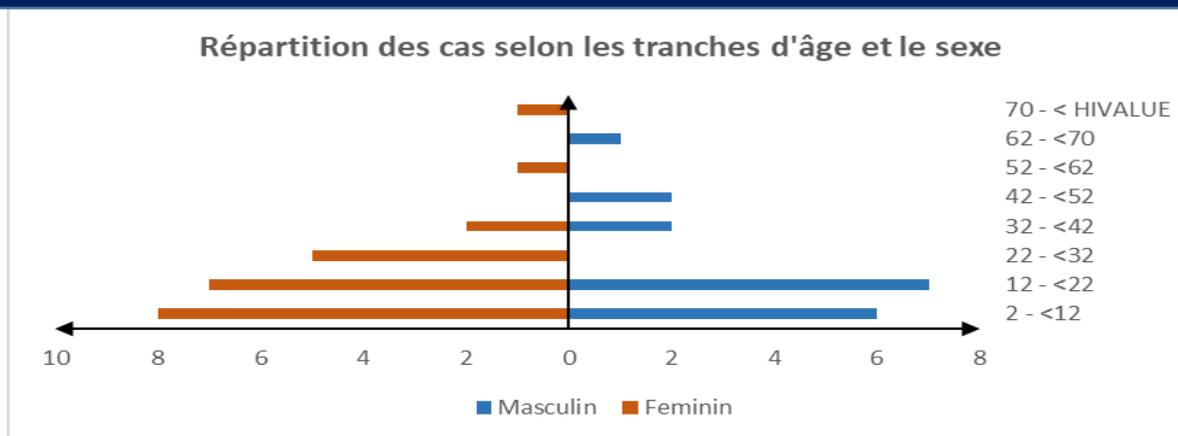
POINTS SAILLANTS

- 13 juillet 2025 : date du 1er cas ;
- 21 juillet 2025 : notification des 21 cas suspects dont 02 décès dans le DS de **Chokoyane**, province du **Ouaddai**, TDR positifs pour 02 prélèvements ;
- 23 juillet 2025 : augmentation des cas à 33 dont 03 décès dans les mêmes camps ;
- 24 juillet 2025 : mise en évidence du **Vibrio cholerae O1 Ogawa** sur 02 prélèvements à la culture
- Déploiement des équipes du niveau central pour un appui à la délégation affectée ;
- Activation du Système de Gestion de l'incident.
- DPSP notifiant les cas : 1
- DS notifiant les cas : 1
- DS avec confirmation : 1 (Chokoyane)
- SE 29, 2025 : 42 cas suspects avec 04 décès (létalité 9,52%)

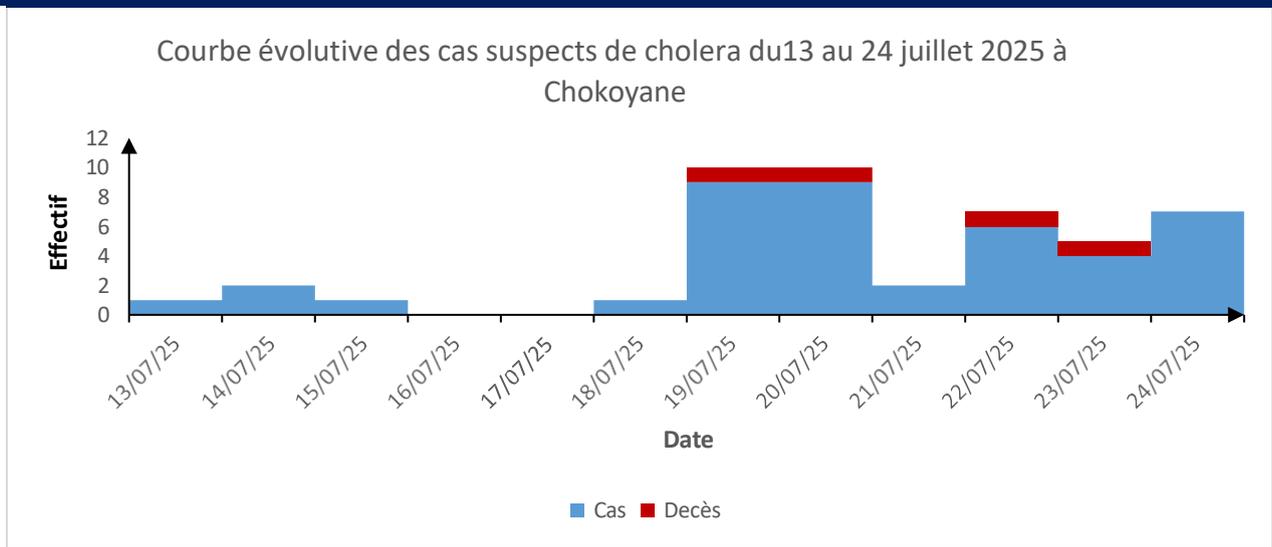
CARTOGRAPHIE DES PROVINCES ET DISTRICTS SANITAIRES TOUCHÉS



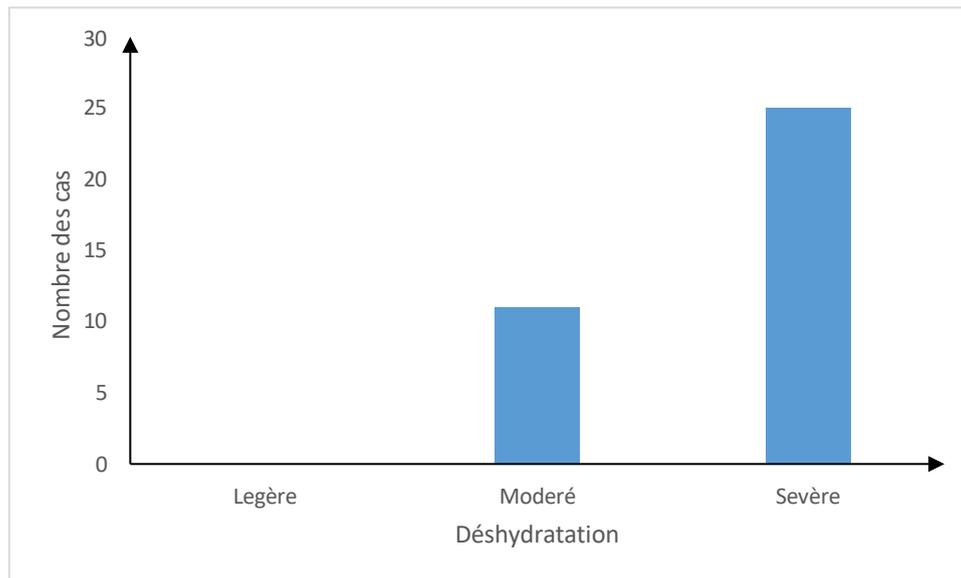
PYRAMIDE DES AGES DES CAS SUSPECTS



COURBE EPIDEMIOLOGIQUE



ETAT DE DESHYDRATATION



DONNÉES DE LABORATOIRES

- Date de réception des échantillons : 22 juillet 2025 ;
- 02 échantillons au TDR à la semaine 29 ;
- 02 échantillons des selles reçus au laboratoire de référence (CHU-RN) ;
- Confirmation par culture de 02 *vibron cholerae* O1 Ogawa (02 au DS de Chokoyane).



ACTIVITÉS MENÉES

<p>COORDINATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenue de réunion de crise avec les parties prenantes ; ▪ Déploiement de l'équipe multisectorielle dans la province du Ouaddai ; ▪ Notification d'activation ; ▪ Nomination d'un gestionnaire d'incident ; ▪ Elaboration et publication du SITREP 001 du choléra. 	<p>ACTIVITES DU TERRAIN/PARTENAIRES</p> <p>Au niveau du centre de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Notification des cas au DS ; ▪ Prélèvement des échantillons et réalisation de TDR ; ▪ Mise en place de la liste linéaire des cas ; ▪ Recherche d'autres cas et contacts ; ▪ Aménagement d'un site de fortune pour la prise en charge des cas ; ▪ Prise en charge des cas selon le protocole national ; ▪ Décontamination systématique (ménages, objets souillés etc.) ; ▪ Sensibilisation de proximité sur les cas auprès des gardes malades et leaders communautaires par 10 ASC. <p>Au niveau du district</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Investigation des cas ; ▪ Notification à la DPSPP ; ▪ Acheminement des échantillons vers la DPSPP ; ▪ Identification et aménagement du site de prise en charge des cas ; ▪ Mise à disposition des médicaments pour la prise en charge ; ▪ Intensification de la communication de risque et engagement communautaire ; ▪ Mise en place d'une sous-coordination au niveau du DS. <p>Au niveau provincial</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une coordination au niveau provinciale pour la gestion de l'incident ; ▪ Activation de l'EIR provinciale et mission conjointe de terrain (DSP-OMS-UNICEF) ; ▪ Tenue d'une première réunion de coordination le 22/07/2025 ; ▪ Appui à l'investigation des cas ; ▪ Envoi et suivi des échantillons vers le niveau central ; ▪ Suivi de la mise à jour de la liste linéaire des cas ; ▪ Appui à la mise en place d'une sous coordination locale au niveau District.
<p>DEFIS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration de la liste linéaire ; ▪ Insuffisance de kit de prise en charge ; ▪ Insuffisance en ressources humaines ; ▪ Insuffisance de matériels de prise en charge (lits, tentes, etc) ; ▪ Proximité de sites des camps avec la population ; ▪ Analyse des échantillons au niveau provincial ; ▪ Retard d'acheminement des échantillons au laboratoire de référence ; ▪ Insuffisance de recherche active des cas/contacts ; ▪ Vaccination dans les camps touchés. 	<p>PROCHAINES ETAPES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pré-positionnement des kits de prise en charge et intrants PCI/Wash dans les zones d'interventions ; ▪ Déploiement d'une équipe de laboratoire à Abéché pour l'analyse de Hub ; ▪ Analyser les sources d'eau ; ▪ Renforcer les capacités des acteurs dans l'offre de soins et de services dans le cadre de la gestion de la l'épidémie du choléra ; ▪ Renforcer la communication sur les risques et engagement communautaire.

MESSAGES CLES

- Le choléra est une maladie dangereuse qui se transmet par l'eau ou les aliments contaminés.
- Pour se protéger :
- Lavez-vous toujours les mains avec de l'eau propre et du savon, surtout avant de manger et après être allé aux toilettes.
- Buvez uniquement de l'eau potable ou bouillie.
- Lavez bien les fruits et légumes avant de les manger.
- Évitez de manger les aliments vendus dans la rue s'ils ne sont pas bien couverts ou cuits.
- Gardez votre environnement propre.
- En cas de diarrhée soudaine, surtout si elle est abondante, liquide et sans fièvre, allez immédiatement au centre de santé le plus proche.



Annexes : images



Réunion de coordination provinciale



Pulvérisation des camps de Dougui



Réunion de coordination au COUSP



Orientation sur l'utilisation des installations

COORDINATION

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

M. Nguetora Guiradoumadji, Incident Manager, Nguiradoumadji

Dr Dissia Fitouin, Coordinateur du COUSP ; téléphone : +235 63300247, e-mail : dissias@yahoo.fr

